

## ILS ONT OSÉ !

# Un radeau (raft) dans l'océan des blés : insolite ?

Pourquoi pratiquer le radeau (raft) ? Réponse de la fédération sportive : pour « la satisfaction d'avoir affronté une situation insolite ».

« L'Eure-et-Loir n'a pas les eaux de l'Ardèche mais s'étonner de pouvoir y pratiquer le canoë-kayak, c'est oublier qu'il compte 1 100 kilomètres de rivières ! Les parcours praticables existent, de façon organisée, sur l'Eure, le Loir, l'Huisne... Et c'est une autre façon de découvrir des paysages inaccessibles autrement ! » : d'une voix sereine et déterminée, le président du Canoë-Kayak Club de Bonneval défend ses eaux calmes et son projet d'y importer des eaux « vives ». Voire très vives.

Tel est bien le défi lancé par Jean de Malezieu, l'un des fondateurs du club devenu son président. Au hasard des amitiés et affectations professionnelles, Jean de Malezieu s'est pris de passion pour la pagaie au point de contribuer à



fonder un club largement partagé par les sportifs. « Le Canoë-Kayak Club de Bonneval, c'est la rencontre de plusieurs volontés. Celle de bénévoles attachés à la vie associative et à la soli-

darité. Celle d'une mairie qui a aidé à financer les premiers bateaux puis a mis à disposition l'ancienne piscine désaffectée et un ancien moulin que le club rénove pour en faire un gîte collectif. Le projet d'eaux vives, c'est aussi une envie partagée d'animateurs soucieux de se doter d'un équipement sportif et ludique qui n'existe pas au nord de la région Centre et d'élus convaincus d'y trouver un potentiel d'animation et de développement touristique », explique-t-il.

Aux Vaux (Mainvilliers), à Dreux, Nogent-le-Rotrou, Châteaudun ou Cloyes, des clubs avaient osé l'activité nautique dans un département peu connu pour son réseau hydraulique. En imaginant pomper un peu les eaux calmes du Loir, les injecter avec puissance dans un parcours « dérivé » puis les restituer, apaisées, dans la rivière, la petite Venise beauceronne se doterait d'un parcours de 130 à 250 mètres torrentueux, unique bien au-delà de son horizon. Proposer du raft en « terres beauceronnes » : un pari (estimé 3,8 millions d'euros) à oser pour 20 000 bénéficiaires attendus par an !

## Canoë ou kayak ?

Inspiré des Indiens d'Amérique du nord, le canoë se pratique avec une pagaie simple. Venu des Inuits (Esquimaux), le Kayak suppose une pagaie double. En principe, le kayakiste est assis dans le bateau et le canoéiste à genoux. Mais la confusion est généralement pardonnée !



## Des bateaux en or

Du tronc d'arbre creusé au kevlar profilé, l'embarcation est passée de la nature sauvage aux multiples disciplines de compétition. Son coût habituel se situe entre 500 et 2 000 euros... mais rapporte régulièrement de l'or (mondial ou olympique) aux équipes nationales, ce qui fait rêver la Bonnevalaise Angelina Brebion, entrée au pôle Espoirs. De quoi donner envie aux près de 250 licenciés euréliens et aux plus de 6 500 pratiquants passés, l'an dernier, par les cinq structures fédérales d'Eure-et-Loir.

